

Nouvelles des associations SPV

AVEAC - Formation PIRACEF

Voilà un bel exemple qui illustre le travail de la SPV. Cette dernière a obtenu que la décision 146 soit reconduite pour 2018 et 2019. Cette décision concerne les enseignants auxiliaires sans formation pédagogique de base, engagés sous un 3ème CDD, et qui ont la possibilité d'effectuer la formation PIRACEF. Ceci est un grand pas vers la reconnaissance de celles et ceux issus du monde professionnel qui veulent se former pour l'enseignement des ACM.

Frédéric Guggisberg
frederic.guggisberg@vd.educanet2.ch

AG AVMES et AG AVMD 6 septembre 2017

Les deux associations professionnelles de la SPV tiennent leur AG le même jour pour créer une et une seule association des enseignants spécialisés: Enseignants spécialisés Vaud (ESV). L'AVMES et l'AVMD invitent leurs membres à participer aux assemblées générales le 6 septembre 2017 à 18h00 au Cazard à Lausanne. Plus d'informations, notamment le projet de statuts, sur www.spv-vd.ch.

Gregory Durand
gregory.durand@spv-vd.ch

Des mesures socio-éducatives et des adaptations réglementaires demandées par la SPV. Le « terrain » trouve des réponses concrètes pour cette nouvelle année scolaire !

La Société pédagogique vaudoise salue la mise sur pied de premiers projets pilotes pour expérimenter des mesures socio-éducatives dans six établissements scolaires. Cette thématique portée par la SPV depuis 2014 est très attendue sur le « terrain ». De plus, les aménagements réglementaires pour l'organisation du secondaire 1 devraient également améliorer les conditions d'accompagnement des élèves.

En conférence de presse, la nouvelle Cheffe du DFJC, la conseillère d'Etat Cesla Amarelle, a présenté ses axes prioritaires pour cette nouvelle année scolaire, dont la mise en place de premiers projets de mesures socio-éducatives.

A de nombreuses reprises, la SPV a défendu et porté la thématique des mesures socio-éducatives. En 2015, un groupe de travail SPV a déposé un robuste rapport et l'assemblée des délégué-e-s SPV a adopté une résolution demandant la mise sur pied de projets relatifs à de telles prestations co-construites avec les équipes enseignantes. Ces prises de position ont été déterminantes pour la création du groupe de travail du DFJC dont les conclusions reprennent, pour l'essentiel, les orientations souhaitées par la SPV.

Pour cette année scolaire, la SPV a notamment comme priorités :

- la poursuite des améliorations de la mise en oeuvre de la LEO (pour les cycles primaires et celui du secondaire) ;
- la rédaction d'un règlement d'application relatif à la loi sur la pédagogie spécialisée répondant aux problématiques rencontrées dans les classes ;
- l'augmentation de l'enveloppe pédagogique pour que l'école puisse répondre aux nombreux défis qu'elle doit relever.

En conclusion, la SPV se réjouit vivement de l'introduction des premiers projets pilotes relatifs à des mesures socio-éducatives. Concernant la mise en oeuvre de la LEO, la Société pédagogique vaudoise rappelle qu'il faudra analyser l'impact réel des aménagements proposés. Dès lors, la SPV demandera un examen de ces derniers tant quantitativement que qualitativement.

Pour le Comité cantonal SPV, Gregory Durand

Campagne SPV 2017



Campagne de promotion de la Société pédagogique vaudoise

Avec ce *Majuscules*, vous recevez le rapport d'activité de la SPV pour l'année scolaire 2016-2017. De plus, afin de continuer l'excellente dynamique des adhésions, le Comité cantonal SPV propose une nouvelle campagne de promotion.

Il ne fait aucun doute que pour être entendue, la SPV doit représenter le plus grand nombre d'enseignant-e-s vaudoises. **Un grand merci d'inviter vos collègues à rejoindre la Société pédagogique vaudoise en leur offrant les cartes postales qui accompagnent ce courrier.**

Pour rappel, la SPV apporte conseils et soutien à ses membres par l'intermédiaire de son Secrétaire général. Elle offre également une couverture d'assurance juridique professionnelle. Par le biais du Fonds de secours, elle peut apporter une aide financière aux collègues dans le besoin. De plus, les membres peuvent participer activement à la vie des associations professionnelles de la SPV ainsi que dans les groupes de travail de la SPV ou du département. Enfin, la SPV défend également vos intérêts dans les négociations avec le DFJC.

Quelques événements SPV

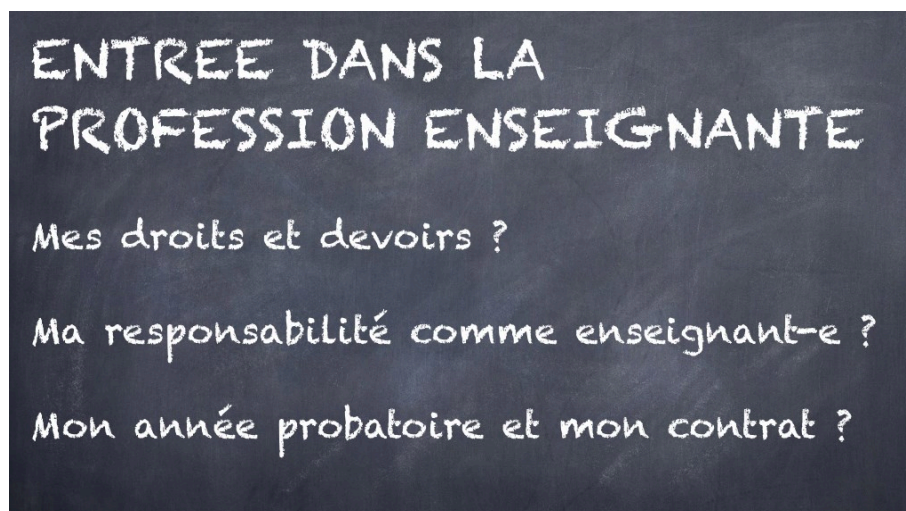
Semestre automne 2017



Dès le 17 août 2017

La Société pédagogique vaudoise a lancé le 17 août 2017, un nouveau groupe facebook pour que les nouveaux collègues puissent échanger sur leurs pratiques. La SPV nourrira également cette page avec des informations relatives à la vie de l'école vaudoise et sur l'entrée dans la profession.

<https://www.facebook.com/groups/neoprofs/>



Les 8 et 15 novembre 2017

La SPV organise une nouvelle fois un séminaire pour les collègues qui entrent dans la profession.

Ces derniers pourront poser, grâce à une séance en petit groupe, toutes les questions relatives à leurs droits, leurs devoirs, leurs responsabilités ou à des éléments administratifs. Inscriptions et informations sur www.spv-vd.ch.



Du 20 au 24 novembre 2017

Comme chaque année, la SPV invite les collègues à participer à la semaine romande de la lecture. <http://www.semaine-romande-lecture.ch>

Nouvelles du Comité cantonal SPV

INDEMNITÉ DES PRAFOS: +15% DÈS 2018

La SPV et les autres syndicats ont mené des négociations sur le statut des praticiens-formateurs de la HEPL. Dès la rentrée 2018 de nouvelles dispositions seront en vigueur, notamment :

- l'augmentation des indemnités de 15% (10% pour les personnes bénéficiant du « cliquet » après 15 ans) ;
- le renouvellement automatique du mandat pour les praticiens-formateurs en formation ;
- l'accès à ses propres données sur la plate-forme numérique dévolue aux placements des stages.

Seuls les praticiens formateurs formés ou qui s'inscrivent à la formation (dans un délai de 30 jours après désignation) bénéficieront de l'indemnité prévue. La nouvelle décision 159 est à lire sur www.spv-vaudois.ch.

Gregory Durand
gregory.durand@spv-vaudois.ch

**ADHEREZ
AUJOURD'HUI
À LA SPV.**
www.spv-vaudois.ch

Dès 2018, un nouveau *Majuscules* Et vous, vous le voulez comment le nouveau *Majuscules* ?

En septembre 2017, un comité de rédaction sera constitué afin de créer le nouveau média qui remplacera les pages vaudoises dans l'Educateur. Afin d'orienter les travaux de ce comité et de répondre au plus près des besoins des membres SPV, le Comité cantonal souhaite vous entendre sur certains éléments du journal de la Société pédagogique vaudoise. C'est donc avec plaisir que nous lirons vos commentaires sur quatre questions volontairement ouvertes :

- Quel contenu aimeriez-vous y trouver ?
- Quel format papier serait le plus adéquat ?
- A quelle fréquence aimeriez-vous recevoir le nouveau journal ?
- Autres commentaires ?

D'avance un immense merci pour vos réponses à gregory.durand@spv-vaudois.ch.



SPV ➔ **Guide
de la rentrée
2017-2018**

Chaque année, la SPV propose un guide pour la rentrée scolaire. Ce dernier regroupe les différentes nouveautés et des ressources utiles aux enseignant-e-s vaudois-es.

<http://spv-vaudois.ch/pratique/guide-rentree>